

Période postnatale: perception et besoin de soutien social des pères

Irène CAPPONI
et
Nathalie SGARD

6 juin 2013

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

(Re)Devenir parent

Accès à la parentalité

- **Adaptation dynamique**
- **Co-créativité**

3 dyades: mère-enfant

père-enfant

mère-père

1 triade: mère-père-enfant

- ✓ ***Relationnel***
- ✓ ***Mouvements internes de la psyché***

Accompagnement

- **Mères : OUI**
- **Pères : ???**

- ✓ **« *Paradoxe culturel* »**
(Vasconcellos, 2003)

Accession psychique à une position paternelle

Etre père

« Ensemble des droits et des devoirs, des réaménagements psychiques et des affects, des pratiques de soin et d'éducation. » (Sellenet, 2007)

Statut de père

- **Exercice des droits et devoirs**
- **Rôle associé au statut de père**

Intériorité: intrapsychique
Relationnel: interpsychique

Paternalité; Paternalisation (Chiland; Lebovici; Racamier)

« processus psychiques au cours desquels un homme devient père. »

- **Remaniement d'une relation intrapsychique** d'ordre narcissique et identificatoire
mobilisation exp. infantiles
- **Permutation symbolique**
- **Fonction différenciée**
(Legendre; Delagrangé)



Les préoccupations des futurs-pères

• Angoisses; peurs; craintes

- Soutien de la conjointe
- Responsabilités
- Modèle du père
- Difficulté à demander de l'aide
(*Condon et al., 2004*)

• Manque de maîtrise

- Savoir-faire
- Etre à la hauteur / attentes
- Trouver sa place / triade
- Relations conjugales
- Sentiment d'isolement
- Manque de communication
- Participation passive
(*Buist et al., 2002*)

• Constellation paternelle

Dépend de la culture

- Sentiment d'incompétence / soins
- Maintien en vie de la mère
- Parent // mère
- Identifications : mère, père conjointe
- Roc central de l'Œdipe
- Difficulté à se projeter
(*Cupa et al., 2001*)



Les processus psychiques du devenir-père

Sgard, N. (2013) *Mémoire de Master 1, Nantes (sous la direction de Capponi, I.)*



Figure I : Les processus psychiques impliqués dans le devenir-père.



Marginalisation du père ?

Grossesse

- peu invités
- on ne s'adresse pas directement à eux

(Missonnier, 2010)

Maternité

- Intérêt très déséquilibré de la part du corps médical

(Baker et al., 2009

De Montigny et al., 2005)

Post-natal

- Cf. brochures

Mise à l'écart

✓ **Invisibilité**
✓ **Injustice**

Marginalisation

Guide de la maternité

<http://www.ameli.fr>



Je me prépare à devenir parent

Je prends le temps de préparer l'arrivée de mon bébé. Des professionnels sont là pour m'accompagner.

8 SÉANCES DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE ET À LA PARENTALITÉ

- La première séance est un entretien individuel ou en couple, réalisé par mon médecin ou ma sage-femme. C'est un moment privilégié au cours duquel je pose librement mes questions, j'exprime mes inquiétudes ou mes attentes. Je peux le programmer quand je le souhaite, le plus tôt possible étant le mieux.
- Les 7 séances suivantes peuvent être individuelles ou collectives. Elles me donnent l'opportunité de préparer mon accouchement et l'accueil de mon enfant. Je les planifie avec ma sage-femme. Au cours de ces séances, j'en profite pour poser toutes les questions sur l'alimentation de bébé.



SEIN OU BIBERON ? J'Y PENSE DÈS MAINTENANT

Ces quelques repères vont me permettre de commencer à y réfléchir, je peux aussi en parler avec le futur papa :

- Nourrir son bébé au sein est le mode d'alimentation le mieux adapté aux premiers mois de sa vie. Le lait maternel couvre tous les besoins de mon enfant, car sa composition s'adapte automatiquement à mesure qu'il grandit. Il contient aussi des anticorps qui le protègent contre les microbes. Même pour une courte durée, l'allaitement est bénéfique.
- Si je ne peux allaiter ou si je préfère donner le biberon à mon enfant, il faut savoir que les "laits" infantiles lui apporteront également les nutriments essentiels à sa croissance. Le médecin me conseillera sur le choix du lait et les quantités dont il a besoin.



BON À SAVOIR

Il n'existe pas de congé allaitement, mais le code du travail (article L. 1225-30 et L. 1225-33) m'autorise à me libérer une heure par jour pour allaiter mon enfant. Cette heure n'est généralement pas rémunérée. Pour plus d'informations, je me renseigne auprès de mon employeur.



L'ATELIER COLLECTIF

Ma caisse d'assurance maladie peut me proposer de participer à un atelier collectif. Des conseillers de l'Assurance Maladie, de la caisse d'allocations familiales (CAF) et des professionnels de santé m'y donneront des informations administratives (par exemple sur la prise en charge de mes examens, mon congé maternité, le congé paternité...) et des conseils en santé (par exemple sur mon suivi médical, ma vie au quotidien, la préparation à la naissance, les professionnels qui peuvent m'accompagner...). C'est également l'occasion de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents. Je recevrai une invitation pour m'informer de la date et du lieu des ateliers.



Et le papa dans tout ça

Devenir père se prépare aussi tout au long de la grossesse. Le père de mon bébé peut, s'il le souhaite, assister aux consultations prénatales, aux échographies, participer à un atelier collectif et aux séances de préparation à la naissance et à la parentalité.

Pour trouver les dates des ateliers collectifs organisés par ma caisse, je me connecte sur



ameli.fr



LA DURÉE DE MON CONGÉ MATERNITÉ

Il me permet de me reposer avant (congé prénatal) et après (congé postnatal) l'accouchement. Sa durée varie selon le nombre d'enfants que j'attends et le nombre d'enfants déjà à ma charge.

Ces périodes sont déterminées par ma caisse d'assurance maladie à partir de la date présumée du début de ma grossesse :

MA SITUATION FAMILIALE ET MON TYPE DE GROSSESSE	DURÉE DU CONGÉ PRÉNATAL	DURÉE DU CONGÉ POSTNATAL	DURÉE TOTALE
J'attends 1 enfant et j'ai moins de 2 enfants à charge ou déjà mis au monde	6 semaines	10 semaines	16 semaines
J'attends 1 enfant et j'ai au moins 2 enfants à charge ou déjà mis au monde	8 semaines 10 = Possibilité de transférer 2 semaines du congé postnatal vers le congé prénatal	18 semaines = 16	26 semaines
J'attends des jumeaux	12 semaines 16 = Possibilité de transférer 4 semaines du congé postnatal vers le congé prénatal	22 semaines = 18	34 semaines
J'attends des triplés ou plus	24 semaines	22 semaines	46 semaines

La durée de mon congé maternité selon mon accouchement :

- J'accouche avant la date prévue, mais après le début de mon congé maternité : la durée totale de mon congé maternité est inchangée.
- J'accouche avant le début du congé prénatal et mon enfant est hospitalisé : je peux bénéficier d'un congé supplémentaire qui indemnise la période entre l'accouchement et le début du congé prénatal théorique.
- J'accouche après la date prévue : la durée du congé est prolongée d'autant. Je reprends le travail plus tard que prévu.
- Mon enfant est hospitalisé plusieurs semaines après l'accouchement : je peux reporter tout ou une partie du congé postnatal pour m'occuper de mon enfant quand il rentre à la maison.
- Je souhaite reporter des jours de congé prénatal sur mon congé postnatal : c'est possible dans la limite de 3 semaines, avec l'accord de mon médecin. J'adresse à ma caisse d'assurance maladie le certificat médical, au plus tard un jour avant la date initiale prévue de mon congé.

LE CONGÉ PATHOLOGIQUE

Avant mon congé maternité et si mon état de santé le justifie, le professionnel de santé qui me suit peut me prescrire un repos supplémentaire de deux semaines (14 jours) fractionnables. Ce congé n'est pas systématique.

LE CONGÉ PATERNITÉ

A l'occasion de la naissance de son enfant, le père peut bénéficier d'un congé paternité. Ce congé est de 11 jours consécutifs (y compris samedis, dimanches et jours fériés) pour un enfant ou de 18 jours pour une naissance multiple. Il peut être d'une durée inférieure mais doit être pris en une seule fois.

Il s'ajoute aux trois jours accordés par l'employeur pour la naissance auxquels il peut être cumulé ou pris séparément.

Ce congé doit débuter avant la fin du 4^e mois à compter de la naissance de l'enfant, mais peut être reporté en cas d'hospitalisation de l'enfant.



Les indemnités journalières

Le père peut y bénéficier des indemnités journalières pendant toute la durée de son congé paternité. Les conditions pour en bénéficier sont les mêmes que pour le congé maternité et elles sont calculées selon le même principe. (voir p. 17).

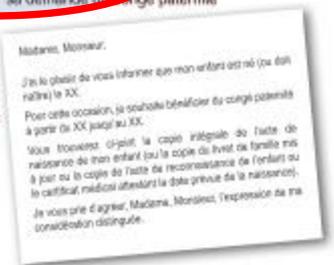
Pour bénéficier des indemnités journalières, il doit adresser à sa caisse d'assurance maladie :

- une attestation de salaire complétée par son employeur,
- une copie intégrale de l'acte de naissance, du livret de famille actualisé ou de l'acte de reconnaissance.

Comment faire la demande ?

Le père doit adresser sa demande de congé paternité à son employeur

un mois minimum avant le début du congé par lettre recommandée avec accusé de réception.



Pour faciliter ses démarches, le père de mon enfant peut télécharger ce modèle de courrier et estimer le montant de ses indemnités journalières pendant son congé paternité, sur

...

Sept cent millions de chinois.

Et moi, et moi, et moi....

780 000 naissances.

Mais pas moi, pas moi, pas moi...



Conséquences négatives
(Plantin et al., 2011)

Malaises dans la paternité

Subjectivité

- terreur
- révolte
- agressivité
- sentiments de passivité ou d'impuissance
- émotions ambivalentes
- angoisses

(De Neuter et al., 2005
Vasconcellos, 2003)

Morbidité PP

- **10 %** : anxiété
(Matthey et al., 2003)
- **5 à 13%** : dépression
(Dollander, 2004;
Edmondson et al., 2010)

✓ *Quel réseau social*
✓ *Quels besoins?*

METHODOLOGIE

71 pères: 38 « primi » (pères pour la première fois)
+ 33 « multi »

Auto-questionnaires par courrier:

au cours du 1er mois postnatal (T1)

au cours du 3ème mois postnatal (T2)

Soutien social : SSQ-6 (Sarason)

indicateurs: *disponibilité et satisfaction*

Besoin soutien par type: Pratique, Informatif,
Compréhension, Emotionnel, estime de Soi

indicateurs: *importance besoin et soutien professionnel*

Types de soutien:



Pratique est une aide à la gestion ménagère, aux démarches administratives, aux soins du bébé.

Informatif consiste en des conseils, suggestions, informations et une aide à la prise de décision.

Explicatif permet de mieux **comprendre** le sens et le pourquoi de ses propres émotions.

Emotionnel c'est pouvoir se confier lorsqu'on se sent bouleversé, ou lorsqu'on broie du noir, ou qu'on se sent tendu, sous pression, ou encore lorsqu'on est triste.

Estime de soi consiste à être rassuré lorsqu'on doute de soi, de ses capacités.



RESULTATS

Disponibilité et satisfaction relatives au réseau perçu

T1 (T2)			
	Moyenne	Mini-maxi	Ecart-type
Taille réseau	3.18 (3.06)	0-9	1.34 (1.63)
Satisfaction	4.99 (4.83)	1-6	0.78 (0.84)

L'isolement de la moitié des pères

Réseau faible < 3 pers.	T1	T2	En T1 et T2
Pères	48 %	54 %	70 %



Quels sont les soutiens, en lien avec votre paternité,
dont VOUS auriez **besoin actuellement**
(quelle qu'en soit la provenance) ?

1= pas important

2= peu important

3= plutôt peu important

4= **plutôt important**

5= **important**

6= **très important**

*% de pères ayant répondu
plutôt important, important ou très important*

Type de besoin	« important »
Informatif	49 %
Estime de soi	46 %
Compréhension	44 %
Emotionnel	44 %
Pratique	40 %

Primi++

Si l'occasion se présentait,

participeriez-vous à des rencontres avec des **professionnels**,
pour vous aider vous en tant que **père** dans votre **relation au bébé** ?

1= non

2= plutôt non

3= plutôt oui

4= oui

% de pères ayant répondu
plutôt oui ou oui

Grossesse

Type de soutien	« oui »
Informatif	62 %
Pratique	58 %
Compréhension	46 %
Estime de soi	37 %
Emotionnel	32 %

Selon la parité:
pas de différence

A la maternité

Type de soutien	« oui »
Pratique	70 %
Informatif	66 %
Compréhension	51 %
Estime de soi	37 %
Emotionnel	37 %

Oui: primi (multi)
P + I = 80% (56%)
Comp = 61% (39%)

1 mois PP

Type de soutien	« oui »
Pratique	59%
Informatif	48 %
Compréhension	37 %
Estime de soi	34 %
Emotionnel	34 %

Selon la parité:
pas de différence



Si l'occasion se présentait, participeriez-vous à des rencontres avec des **professionnels**, pour vous aider en tant que **conjoint** dans votre **relation avec votre compagne** ?

1= non

2= plutôt non

3= plutôt oui

4= oui

Grossesse

A la maternité

1 mois PP

Type de soutien « oui »

Tous

40%

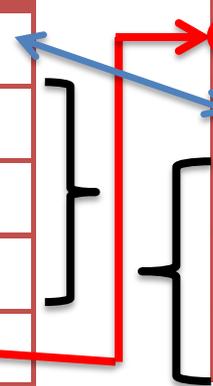
Selon la parité: aucune différence



Du besoin au soutien ?

Type de besoin	« important »
Informatif	49 %
Estime de soi	46 %
Compréhension	44 %
Emotionnel	44 %
Pratique	40 %

Type de soutien	« oui »
Pratique	59%
Informatif	48 %
Compréhension	37 %
Estime de soi	34 %
Emotionnel	34 %



CONCLUSION

- ❖ **50%** : isolés en postnatal
- ❖ **40 à 49%** : besoin de soutien « important »

- ❖ **+ de 50%** : OK aide de **professionnels / bébé**
informatif et pratique
- + d'1/3** : OK pour soutien affectif
- ❖ **40%** : OK **professionnels / conjointe**



Ainsi

Face à

- la terreur, révolte, agressivité,
- des sentiments de passivité ou d'impuissance,
- des angoisses

(Vasconcellos, 2003 ; De Neuter et Dorlodot-Marchetti, 2005)

et à l'isolement

- Ne se sentent pas soutenus
 - Ni préparés
 - Se sentent sous-estimés
- (Barclay et Lupton, 1999)*

Besoin d'être soutenu

(Dollander, 2004 ; Lamour, 2003 ; Plantin et coll., 2011)

+ besoin d'être reconnu dans leur rôle par leur conjointe

+ besoin d'établir un lien précoce avec leur enfant

➤ Importance de lieux d'échange



Expériences d'intégration du père en périnatalité:

❑ Groupes de parole entre hommes à la maternité (Benoit, Missonnier)

- Concept de 'materpaternité' (Missonnier, 2010)

❑ Unités Père/Mère/Bébé - Québec

❑ Préparations à l'accouchement

Besoins d'information des pères sur:

- Les soins de puériculture
- L'arrivée à la maternité
- La sexualité en pré et postnatal
- Le retour à la maison
- L'accouchement (Moriaux, 2010)



MERCI

